

Le Glossaire

Timothy Wilt

De plus en plus, les traducteurs veulent incorporer des aides aux lecteurs dans leurs traductions: glossaire, illustrations, introductions aux livres bibliques, préface, notes de bas de page, renvois et références parallèles. Dans ce numéro du *Sycomore*, nous abordons le problème de la préparation du glossaire. Dans les prochains numéros nous discuterons d'autres aides. Permettez-nous d'insister d'ores et déjà sur un aspect qui sera rappelé régulièrement: il faut préparer les aides au fur et à mesure de l'avancement de la traduction des textes bibliques! Les aides sont trop souvent préparées à la hâte, avec peu de soin, à la fin du projet. C'est *pendant* la traduction qu'on se rend compte des aides les plus utiles et de la manière de les présenter pour maximiser la compréhension des textes bibliques.

Généralement, le glossaire est sous-exploité, et ceci pour deux raisons au moins :

- (1) le glossaire n'est pas composé en même temps que la traduction ;
- (2) les traducteurs se contentent de traduire le glossaire du FC.

Si (1) est vrai, le glossaire sera construit à la hâte et dans le désordre vers la fin du projet. Les traducteurs oublieront des expressions qui auraient dû être incluses et mettront d'autres qui sont superflues. Aussi les définitions risqueront-elles d'être vagues, sinon injustes.

(2) est probablement une conséquence de (1). Les besoins des lecteurs en France sont nettement différents de ceux d'autres régions géographiques et d'autres cultures. L'équipe du FC a estimé qu'il fallait expliquer dans son glossaire qu'un berger est un « homme chargé de conduire un troupeau vers un pâturage et de veiller à la sécurité de [ses animaux] qui lui sont confiés », et qu'une brebis est un mouton femelle. Dans plusieurs langues et cultures africaines, une telle explication ne serait pas du tout nécessaire. Par contre, des choses parfaitement courantes pour des lecteurs français ne seront que vaguement ou pas du tout connues pour le public cible dans d'autres cultures : les plantes et les pratiques agricoles en rapport avec le vignoble, la neige, le cheval, etc. Les traducteurs peuvent les expliquer dans le glossaire.

Certaines expressions que les traducteurs trouvent grâce aux vieux peuvent être expliquées dans le glossaire à l'intention des jeunes. D'autres termes sont enracinés dans l'Église au point que le traducteur

n'osera pas les remplacer par une autre expression rendant mieux le sens original ; il peut néanmoins expliquer ces termes dans le glossaire.

Plusieurs articles du glossaire peuvent concerner des objets représentés dans les illustrations de la Bible. Dans ce cas, l'explication dans le glossaire pourra être suivie d'une précision telle que : « Un dessin de cet animal se trouve dans l'illustration de Matt 19.24. »

Le glossaire est un moyen de ne pas encombrer le texte de notes. Toute explication dans le glossaire rendra superflues un certain nombre de notes de bas de page. Margot explique ce principe plus en détail (Traduire sans Trahir, 144-146):

Lorsqu'un mot technique n'apparaît qu'une ou deux fois, il est plus judicieux de l'expliquer immédiatement dans une note. Par contre, lorsque sa fréquence d'emploi est plus élevée, il est plus économique d'en donner la définition en un seul article du glossaire.... Ces mots techniques peuvent désigner des objets, des fonctions, des personnes, etc., qui sont soit totalement absents de la culture réceptrice, soit étrangers au langage... de larges couches de la population appartenant à cette culture. Il est évident que la façon de traduire ces termes ne doit pas faire double emploi avec l'explication qui en est donnée au glossaire. Les deux exemples qui suivent sont destinés à illustrer ce risque...

Au chapitre 21 de 2 Rois, il est question de l'idolâtrie du roi Manassé. Il est dit, entre autres, au v.3: « Il érigea des autels au Baal... » (TOB), que le traducteur de ce passage, en français courant, avait rendu dans un premier essai par « Il dressa des *autels pour offrir des *sacrifices au dieu *Baal... » Or, le mot autel est expliqué au glossaire et sa définition comporte nécessairement la composante « pour offrir des sacrifices ».... Remarquons aussi que, puisque tout le contexte insiste sur l'idolâtrie de Manassé, même si on n'a pas une idée très exacte de ce qu'est un autel avant d'avoir consulté le glossaire, on comprend ici immédiatement qu'il s'agit d'un acte répréhensible lié au culte des faux dieux....

Dans le même chapitre... au v.11... on trouve cette déclaration: « Il a fait le mal plus que tout ce qu'avaient fait avant lui les Amorites... » (TOB), que le premier essai en français courant rendait par « Il s'est conduit encore plus mal que les Amorites qui occupaient le pays avant les Israélites ». Là aussi, on trouve une redondance inutile, puisque « qui occupaient le pays avant les Israélites » est indiqué dans l'article du glossaire concernant les Amorites. De plus, cette information, juste en 501, n'a pas d'importance ici, car l'accent est mis sur la mauvaise conduite de Manassé et des Amorites, non sur le fait que ceux-ci occupaient le pays avant les Israélites. La nouvelle rédaction... se présente ainsi : « Il s'est conduit encore plus mal que les Amorites autrefois. »